

DOSSIER DE PRESSE

#DOULEURS #BILAN #PERSPECTIVES

PHILANTHROPIE ET DOULEUR

*La Fondation APICIL, un rôle singulier :
le mécénat au service des patients, des
soignants et des proches*

Avec la participation de :

- Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL,
- Dr Malou Navez, médecin algologue, membre du conseil scientifique de la Fondation APICIL,

**Acteur du mécénat, indépendante et Reconnue d'Utilité Publique,
la Fondation APICIL n'est ni un acteur politique, ni un acteur du soin.**

Elle est un soutien pour les patients, les soignants et les proches.

La Fondation APICIL trouve sa place dans les liens qu'elle tisse à travers ses actions de mécénat. Depuis 19 ans, la Fondation APICIL agit pour l'intérêt général avec un objectif qui reste le même depuis sa création : apporter aux soignants, chercheurs et associations un accompagnement souple et efficace, pour les aider à innover au service des personnes rendues vulnérables par la douleur.

Comme un véritable starter, elle soutient et finance, dans le cadre du mécénat, des projets innovants et originaux qui contribuent à l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

LA PHILANTHROPIE, UN MODE DE FONCTIONNEMENT HUMANISTE

Un engagement sociétal

Le secteur philanthropique est en plein développement en France. Le poids économique des fondations croît rapidement, avec 14 milliards d'euros dépensés pour l'intérêt général en 2021.

Ce dynamisme est-il dû à la progression de l'engagement des français et des entreprises ou bien reflète-t-il une augmentation des besoins non couverts ?

La Fondation APICIL a été créée en 2004 par le Groupe APICIL, paritaire et mutualiste. Véritable prolongement de la générosité de l'Action Sociale du Groupe, la Fondation APICIL s'inscrit dans une même démarche d'engagement sociétal en faveur de l'intérêt général.

Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation APICIL se positionne dans le domaine de l'intérêt général. Elle accompagne les professionnels de santé et finance les projets les plus innovants afin de faire émerger de nouvelles solutions pour prendre en charge les patients et les proches rendus vulnérable par la douleur.

« Créée par le Groupe APICIL, la Fondation APICIL participe à l'action philanthropique du groupe mutualiste. Dotée de 9 millions d'euros à sa création et d'une subvention annuelle de 762 000 €, la Fondation APICIL est une des rares fondations Reconnue d'Utilité Publique créée et financée par une seule entreprise.

Ce statut lui offre une longévité et une indépendance indispensable à la sincérité de son action. Les projets soutenus par la Fondation doivent être d'intérêt général et sans but lucratif... »

Nathalie AULNETTE, Directrice de la Fondation APICIL



Nathalie AULNETTE,
Directrice de la Fondation APICIL
© Photo-Véronique Védrenne

PANORAMA DE LA PHILANTHROPIE EN FRANCE

Les chiffres clés du secteur

Organisation

6 600 structures

→ **2 800**
Fondations

→ **3 800**
Fonds de dotation

Investissements

Intérêt général en 2021

14 milliards €

123 000 salariés

Structures créées par des entreprises

Fondation d'entreprise

416 structures

Fonds de dotation

175 structures

Fondation abritée

119 structures

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

12 structures

Une fondation est une personne morale de droit privé à but non lucratif

Créée par un ou plusieurs donateurs, eux-mêmes pouvant être des personnes physiques ou morales, pour accomplir une œuvre d'intérêt général. Les fondations sont rattachées à la famille des structures composant l'économie sociale.

La Reconnaissance d'Utilité Publique

Requiert pour sa création l'autorisation de l'État (décret du ministre de l'Intérieur après avis favorable du Conseil d'État). La procédure est exigeante dans la mesure où l'État français veut s'assurer du caractère réellement d'utilité publique que la fondation s'assigne du fait de ses statuts. Elle est créée pour une durée illimitée et permet de défiscaliser les dons.

Les obligations d'une fondation Reconnue d'Utilité Publique.

Pour s'inscrire dans un principe de pérennité, les fondations reconnues d'utilité publique ne peuvent être créées qu'à la condition de posséder une dotation suffisamment importante pour pouvoir fonctionner avec les revenus générés par ce capital.

La Fondation APICIL est contrôlée tous les ans par un expert-comptable et un commissaire aux comptes indépendants. Un représentant du préfet participe aux conseils d'administration, les Ministères de la Santé et de l'Intérieur reçoivent annuellement les rapports, rapport moral et rapport financier.

LA DOULEUR, UN DÉFI MAJEUR EN FRANCE

Aiguë, chronique, physique, psychique, la douleur est une expérience individuelle et intime. Elle est au cœur de toutes les problématiques de santé et touche en particulier les populations les plus vulnérables, notamment les âges extrêmes.

Les douleurs aiguës peu ou mal prises en charge, font le lit de la douleur chronique, qui touche 12 millions de Français (source : SFETD).

Complexe et multifactorielle, la douleur chronique a une répercussion majeure sur les individus, c'est un enjeu humain, économique et social sous-évalué, elle induit une forte consommation de soins ainsi qu'un important absentéisme professionnel.

La SFETD estime notamment que 45 % des patients douloureux chroniques sont concernés par des arrêts de travail dont la durée moyenne cumulée dépasse 4 mois par an.

Acteur majeur de la santé, la Fondation APICIL s'insère dans le paysage de la lutte contre la douleur comme un acteur singulier : privé, mais agissant pour l'intérêt général, acteur indépendant à l'écoute des besoins et du côté des soignants. Partenaire de la Société Française d'Etude et du Traitement de la Douleur depuis 15 ans, La Fondation APICIL participe, à travers ses actions, à une meilleure visibilité de la lutte contre la douleur et de ses enjeux, auprès du grand public et des institutionnels

La Fondation Apicil, engagée et agissante pour soulager la douleur

Depuis sa création le 29 mars 2004, la Fondation APICIL a financé 869 projets, portés par des soignants, pour lutter contre la douleur physique et psychique des patients, des proches et des soignants. Les projets se répartissent sur l'ensemble du territoire français, pour un total de 12,2 millions d'euros.

869 projets financés pour un total de 12,2 millions d'euros.

FONCTIONNEMENT

La Fondation APICIL est dotée d'un conseil scientifique et d'un conseil d'administration.

Le conseil d'administration est présidé par Lionel PONCIN de LATOURNERIE. Le Conseil Scientifique est présidé par le Pr Bernard LAURENT. La direction est assurée par Nathalie AULNETTE.

La Fondation APICIL, ce sont surtout des hommes et des femmes qui la composent : 12 membres au conseil d'administration, 15 au conseil scientifique et 2 salariées et des prestataires régulièrement sollicités.

Tous travaillent dans le même sens : la volonté de s'engager pour une cause universelle et intemporelle : l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

Le conseil scientifique de la Fondation APICIL est composé de professionnels de santé reconnus et impliqués :

- **Pr Bernard LAURENT, Président du Conseil Scientifique. Neurologue.**
- **Pr Frédéric AUBRUN, Chef de service d'Anesthésie-Réanimation, Hospices Civils de Lyon.**
- **Dr Christelle CREAC'H, Médecin responsable du centre de la douleur du CHU de Saint-Etienne.**
- **Dr Laurent DELAUNAY, Anesthésiste, président du CLUD, clinique Générale d'Annecy.**
- **Pr Etienne JAVOUHEY, Chef de service d'Urgences et de la Réanimation, Hôpital Femme Mère Enfant de Lyon.**
- **Julie HENRY, Maître de conférence en Philosophie, ENS de Lyon et Présidente du comité d'éthique de Pasteur.**
- **Dr Marc MAGNET, Médecin coordonnateur, HAD Soins et Santé. Lyon.**
- **Dr Perrine MAREC-BERARD, Oncologue pédiatrique, Institut d'Hémo-Oncologie Pédiatrique de Lyon.**
- **Dr Jean-Pierre MARTIN, Oncologue médical, Président de Ligue contre le Cancer du Rhône.**
- **Raphael MINJARD, Psychologue clinicien, Correspondant régional de la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD).**
- **Dr Malou NAVEZ, Médecin, centre de la douleur du CHU de Saint-Etienne.**
- **Dr Béatrice PAQUIER, Anesthésiste acupuncteur et hypnothérapeute. Lyon.**
- **Dr Patrick RAVELLA, Psychiatre à la consultation douleur du Centre Hospitalier Saint Luc Saint Joseph. Lyon.**
- **Ghislaine SCIESSERE, Directrice des soins, Hôpitaux Saône Beaujolais.**
- **Dr Pierre VOLCKMANN, Médecin rééducateur, Centre Paul Santy, Lyon.**



Réunion du conseil scientifique en décembre 2022

Sélection des projets

Grâce à l'engagement et la réactivité des membres des conseils, scientifique et d'administration, qui se réunissent chacun 4 fois par an, les projets sont choisis avec soin, au plus près des connaissances actuelles et des besoins des patients. Tous sont engagés bénévolement auprès de la Fondation, ils s'engagent personnellement pour une cause universelle et intemporelle : la douleur.

La Fondation APICIL est sollicitée par des soignants, des associations de patients, des organismes de recherche qui ont des idées innovantes et audacieuses pour améliorer la prise en charge de la douleur.

La Fondation Apicil agit selon 3 axes

■ Recherche

La fondation soutient les équipes de recherche et les soignants en France pour la conduite d'études cliniques dans tous les domaines de la médecine.

■ Formation et projets pilotes

Les projets sont consacrés au bien-être et au confort du patient pour mieux vivre les soins, au travers de la formation d'équipes soignantes et l'apport de techniques complémentaires (l'hypnose, la méditation, le toucher, la réflexologie, etc.), la mise en place de projets pilotes visant l'accessibilité aux innovations, les maillages territoriaux ou tout autre projet de développement novateur.

■ Information

Les projets soutenus favorisent la diffusion des bonnes initiatives et des connaissances contre la douleur. La sensibilisation et l'information du public font partie des missions de la Fondation.

Elle encourage la recherche, la formation du personnel médical, le développement de projets pilotes, et l'information de tous les publics.

Dates de dépôt des demandes de subventions 2023

- La prochaine date de dépôt des dossiers est fixée au 31 janvier pour une réponse en mars.
- Le 15 mars pour une réponse en juin.
- Le 15 juin pour une réponse en octobre.
- Le 15 octobre pour une réponse en décembre.

Mode opératoire

Tout projet adressé à la Fondation APICIL sera examiné par l'équipe de la Fondation APICIL qui le proposera ensuite au conseil scientifique pour expertise, puis au conseil d'administration pour validation.

Un projet à soumettre : [Cliquez ici](#)

Pour en savoir plus sur les demandes de subvention : [Cliquez ici](#)

« Proche du terrain, la Fondation APICIL s'adresse directement aux soignants, nous voulons les aider à innover au service des patients, en facilitant au maximum leurs démarches. L'indépendance, la réactivité et le sérieux qui sont des caractéristiques que nous cultivons à la Fondation APICIL. Cela nous permet de répondre avec souplesse aux idées des soignants et de lever parfois des obstacles à l'innovation et à l'expérimentation qui sont si nécessaires pour avancer. »

Nathalie AULNETTE, Directrice de la Fondation APICIL



**FONDATION
APICIL**

ENGAGÉS POUR
SOULAGER LA DOULEUR

UN ÉTAT D'ESPRIT OUVERT ET ENGAGÉ

Toutes les thématiques et toutes les disciplines dans le champ de la santé sont concernées et peuvent être soutenues par la Fondation.

Douleur chronique et aiguë, physique et psychique, la Fondation APICIL est ouverte à tous les sujets et soutient des projets dans tous les domaines : l'anesthésie, la neurologie, les urgences, la gériatrie, l'obstétrique, la pédiatrie, etc.

Dans un contexte en mouvement, la Fondation APICIL n'a de cesse de remettre le patient au centre de la prise en charge. La douleur est un sujet qui touche chaque individu dans son intimité et de manière singulière. Ainsi, les actions et les projets soutenus par la Fondation APICIL défendent la qualité de la relation soignants-soignés qui doit être au cœur de toute prise en charge.

La pratique et l'évaluation des techniques complémentaires, l'alliance thérapeutique, la prévention des douleurs, l'écoute et la prise en compte des singularités des patients et des **situations, des proches, des soignants, des territoires, sont des paramètres qui intéressent particulièrement la Fondation APICIL.**

Pour être retenu, un projet doit répondre à un certain nombre de critères. Il doit être porté par une équipe, être fédérateur, reproductible et essaimable, être d'intérêt général et la structure porteuse doit également s'engager.

« La Fondation est attentive à ce que les bourses de recherche et les financements starters attribués par les conseils scientifique et d'administration servent des projets utiles et exemplaires, valorisés, pérennisés et repris par d'autres. C'est la raison pour laquelle la Fondation organise et participe à de nombreuses actions de communication : rendre visible la douleur, ses enjeux humains et économiques, ceux qui la vivent et ceux qui la soignent, afin qu'elle soit prise en compte à tous les niveaux. »

Pr Bernard LAURENT, Président du conseil scientifique

2022, 105 PROJETS ÉTUDIÉS, 50 PROJETS FINANCÉS.

Les différents projets (recherche, projets pilotes/formations, information) étudiés par la Fondation APICIL sont portés par des équipes engagées pour l'amélioration de la prise en charge de la douleur.

Les structures peuvent être des hôpitaux, des établissements de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), des établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap, des EHPAD... Tout lieu où la douleur à caractère médical est susceptible de s'exprimer.

Ces projets proviennent de toutes les régions de France.

Répartition du budget 2022

Recherche

17 projets

pour 357 212 €

→ **48 %**
du budget

Projets pilotes & formations

13 projets

pour 250 530 €

→ **33 %**
du budget

Information

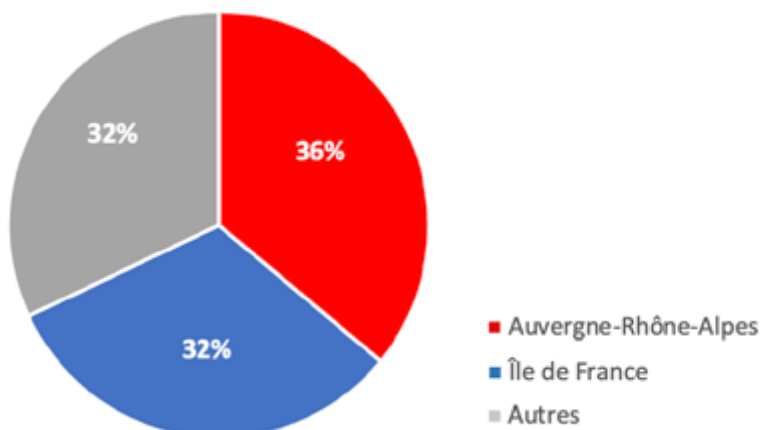
20 projets

pour 144 050 €

→ **19 %**
du budget

Total 751 792 €

Répartition géographique des projets



© Véronique Védrenne, Prise en charge de la douleur par les techniques complémentaires

LA DOULEUR, UN DÉFI MAJEUR EN FRANCE

Le rôle de la Fondation APICIL est également de diffuser la volonté de développer une meilleure prise en charge de la douleur.

En 2022, la Fondation APICIL a contractualisé 3 nouveaux partenariats avec :

- la Fondation pour la recherche sur les AVC,
- la fondation Maladies rares,
- le groupe Onco-Hématologie Adolescents et jeunes adultes (Go-AJA).

Ces partenariats permettent de diffuser la culture de la prise en douleur.

En 2022, 2 nouveaux prix de recherche ont également été financés en partenariat avec la SFAR et la SFETD (Société française d'Anesthésie et de réanimation et Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur).



Jardin thérapeutique à l'hôpital Photo Francisco Batista



Stand de la Fondation au congrès de la SFETD 2022

2023, UN NOUVEL APPEL À PROJETS

Un appel à projets pour aider les soignants à mieux prendre en charge la douleur des personnes âgées

La Fondation APICIL propose un Appel à projets 2023-2024, destiné aux soignants travaillant au contact des personnes âgées, travaillant en EHPAD, à domicile ou dans les services gériatriques des hôpitaux.

La Fondation APICIL souhaite encourager des projets destinés à améliorer la prise en charge de la douleur des personnes âgées à travers le soutien de projets d'équipes soignantes.

La Fondation a pour ambition de permettre aux soignants qui prennent en charge des personnes âgées, de proposer des projets fédérateurs et proches du terrain, qui auront un impact concret pour le quotidien des équipes.

L'objectif de cet appel à projets est de **mettre en avant des projets soignants, répondant aux besoins du terrain**, afin d'améliorer les conditions de prise en charge de la douleur des personnes âgées.

Les projets attendus pourront être des projets de formations ou des projets pilotes :

- proches du terrain,
- structurants,
- fédérateurs et concrets pour le quotidien des équipes,
- qui donnent du sens aux professionnels de santé qui permettent de développer les liens et les collaborations professionnelles sur les territoires.

Cet appel à projet sera officiellement lancé en septembre 2023 et encadré par un jury spécialement composé pour l'occasion. La Fondation a prévu de consacrer 100 000 €, à répartir entre les projets retenus, petits ou grands !

ÇA BOUGE EN 2024, ÇA SE PRÉPARE EN 2023

Un déménagement en prévision

Début 2024, la Fondation APICIL rejoindra la tour To Lyon située à la Part-Dieu. Elle sera installée au 41ème étage. La Fondation APICIL, Reconnue d'Utilité Publique, créée et financée par le Groupe APICIL est également hébergée à titre gracieux depuis sa création.

Un bel anniversaire en prévision

La Fondation APICIL se prépare à fêter ses 20 ans.

Un événement festif sera organisé en 2024 pour faire connaître les projets et remercier les personnes engagées aux côtés de la Fondation.

Un accompagnement innovant pour donner de la voix à la lutte contre la douleur ! Les relations presse

A travers les relations presse, la Fondation APICIL propose un accompagnement innovant aux soignants et chercheurs qui œuvrent sur le terrain : donner de la visibilité, faire de la pédagogie sur la prise en charge de la douleur et rendre accessible à tous, les avancées et les connaissances scientifiques.

La Fondation APICIL organise de nombreux événements en étroite collaboration avec les équipes et les porteurs de projets, dans le but de mettre en avant les initiatives innovantes et les résultats obtenus grâce au travail des équipes de terrain, soutenues par la Fondation APICIL.



***Communiqué de presse
ITARA - analgésie intrathécale.***

***Médecine de la douleur, retour sur
un développement exemplaire.***



***Communiqué de presse
CHROCÉRAAC - recherche***

***Accouchement par césarienne,
comment prévenir les douleurs
chroniques ?***



***Communiqué de presse
DOLOMIO - Site web***

***Un site pour comprendre
les douleurs chroniques et
la migraine chez l'enfant et
l'adolescent.***

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

1^{ER} SEMESTRE 2023

DES PROJETS MÉDIATISÉS

- Février** ■ **Soulager par la réflexologie les résidents d'un EHPAD en Bretagne.**
Une petite initiative locale qui fait du bien aux patients, mais également aux soignants !
- Mars** ■ **Dossier spécial – la douleur chronique des enfants et adolescents.**
Enjeux et prise en charge, avec le concours des équipes Parisiennes et Lilloises, spécialisées dans la douleur en pédiatrie et particulièrement dynamiques et engagées.
- Avril** ■ **La Socio-esthétique, un allié contre la douleur.**
Gros plan sur 3 initiatives, mettant la socio-esthétique au centre du projet, de l'adolescence au grand- âge, pour des prises en charge à l'hôpital ou à domicile. *La Fondation APICIL prépare également un film-reportage de 5 minutes sur l'apport de la socio-esthétique dans la prise en charge de la douleur du cancer.*
- Mai** ■ **Réflexion sur le soulagement de la douleur par les placébos !**
La compréhension des mécanismes d'action du placebo permet-elle de compenser la perte d'efficacité dû à la révélation du recours au placebo ? Etude réalisée par une équipe Grenobloise.
- Juin** ■ **Un jardin thérapeutique partagé entre les soignants et les patients.** Imaginé par le chef de service, pour améliorer à la fois la prise en charge de la douleur des adolescents douloureux et la cohésion des équipes soignantes !

<< Envie de parler d'un thème, d'un sujet qui n'est pas abordé ici ? Appelez-nous, il y a de forte chance que nous ayons déjà traité le sujet parmi les 1 731 projets étudiés depuis 2004 ou les 869 projets déjà financés ! >>

À PROPOS DE LA FONDATION APICIL ENGAGÉE POUR SOULAGER LA DOULEUR

La Fondation APICIL, engagée pour soulager la douleur, est Reconnue d'Utilité Publique depuis sa création en 2004. Cette reconnaissance par le Conseil d'État implique un fonctionnement non lucratif, une gestion financière désintéressée et une cause d'intérêt général.

La Fondation APICIL agit à travers 3 axes prioritaires : financer la recherche, informer et sensibiliser, améliorer le soin et l'accompagnement des patients par les techniques complémentaires. La Fondation APICIL a un objectif unique : contribuer au soulagement de la douleur des patients, de leurs proches et également de celle des soignants sur l'ensemble du territoire français.

À travers les projets accompagnés et les nombreux partenariats construits avec les acteurs de la société civile (associations, soignants, patients, sociétés savantes, institutions), la Fondation APICIL s'engage pour faire reconnaître la nécessaire prise en charge de la douleur comme une priorité de santé. **À ce jour, 12,2 millions d'euros ont été consacrés à 869 projets et actions innovantes en France.**

Plus d'informations : www.fondation-apicil.org

Rapport d'activité 2021 : [Cliquez ici](#)


CONTACT

Nathalie Aulnette, Directrice

nathalie.aulnette@fondation-apicil.org

Nous écrire : 38 rue François Peissel, 69300 Caluire-et-Cuire

Nous rencontrer : 22 rue Felix Mangini, 69009 Lyon

 @FondationAPICIL

 Fondation APICIL

 @apicilfondation

 Fondation APICIL

SERVICE PRESSE FONDATION APICIL

Contact : Wilma Odin-Lumetta - Agence Buro2presse

contact@buro2presse.com

06 83 90 25 64